

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ÉCOLES PUBLIQUES
DE MONTAIGU-VENDÉE



POUR QUI ?

- Les parents d'enfants en âge d'être scolarisés, pour une première inscription ;
- Les familles nouvellement installées à Montaigu-Vendée ;
- Les parents dont l'enfant change d'école.

COMMENT ?

Remplissez le formulaire d'inscription disponible sur le site de Montaigu-Vendée rubrique « démarches en ligne » ou en flashant le QR-code.



Munissez-vous des justificatifs suivants :

- **Livret de famille** ou extrait d'acte de naissance portant filiation ;
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois, à l'adresse de l'enfant ;
- **Carnet de vaccination** portant nom et prénom de l'enfant concerné.

En cas de changement d'école

- Certificat de radiation délivré par l'école de provenance.

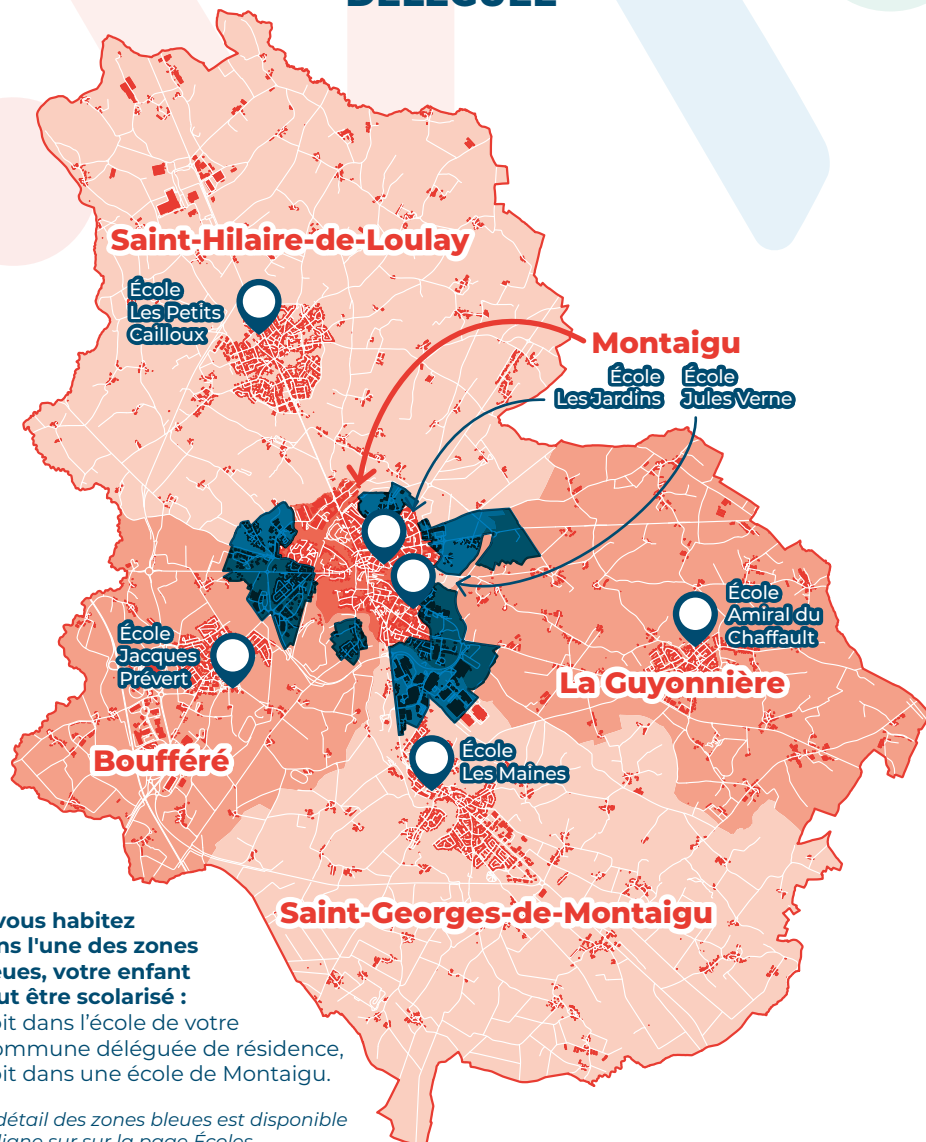
En cas de séparation

- **Extrait de jugement** ou, à défaut, **attestation sur l'honneur** précisant les modalités de garde de l'enfant.

**Votre demande sera étudiée
par le service vie scolaire.
Vous recevrez un mail de confirmation
lorsque celle-ci sera traitée.**

Vous pouvez suivre son avancement
et échanger avec le service depuis
votre espace en ligne.

LES ÉCOLES PUBLIQUES PAR COMMUNE DÉLÉGUÉE



**Si vous habitez
dans l'une des zones
bleues, votre enfant
peut être scolarisé :**

- soit dans l'école de votre commune déléguée de résidence,
- soit dans une école de Montaignu.

*Le détail des zones bleues est disponible
en ligne sur la page Écoles
du site de Montaignu-Vendée.*

Pour toute question, contactez le service
vie scolaire au **02 51 94 12 16** ou à
education.familles@montaignu-vendee.com


**MONTAIGU
VENDÉE**

